



## Label « Culture et Santé en Ile-de-France »

### Référentiel

#### • La programmation artistique et culturelle

L'organisation d'une programmation artistique et culturelle diversifiée au sein d'un établissement de santé implique des objectifs partagés par l'ensemble de la communauté hospitalière (des personnels aux usagers associés à l'élaboration et à l'évaluation des propositions). La constitution d'une commission culturelle représentative est fortement recommandée.

Cette programmation nécessite l'identification de référents assurant la coordination des projets, notamment à travers la médiation et la communication auprès des publics et des partenaires, ainsi que la mise à disposition des moyens matériels et financiers nécessaires à la réalisation des projets. Des partenariats financiers peuvent être conclus pour compléter les ressources de l'établissement de santé.

- Elle concerne l'ensemble des disciplines artistiques et culturelles : spectacle vivant (théâtre, musique, danse, arts du cirque), arts visuels (arts plastiques, cinéma, vidéo, photographie, arts du numérique), livre et lecture, architecture, patrimoine....
- Il ne s'agit pas d'être exhaustif mais de proposer une programmation témoignant d'une préoccupation concernant la diversité des champs artistiques.
- Une ouverture aux œuvres contemporaines est appréciée.
- Les artistes intervenants développent une démarche artistique reconnue dans le cadre d'un rayonnement territorial voire international.
- L'organisation de conférences sur des thématiques culturelles peut être prise en compte, dès lors qu'elle s'articule avec la programmation artistique.

#### • Le public auquel la programmation est destinée

La programmation artistique et culturelle de l'établissement de santé s'adresse à l'ensemble des usagers, des services, ainsi qu'aux personnels soignants et administratifs. Elle est ouverte aux familles des usagers et peut également s'adresser à un public de proximité. L'objectif du label vise la mixité des publics.

#### • La communication autour de la programmation

La stratégie de communication autour de la programmation artistique et culturelle est un élément fondamental : elle permet de développer la fréquentation sur les actions mises en place et d'assurer leur rayonnement.

L'établissement de santé, favorisera le développement des supports sur lesquels repose la diffusion de l'information (plaquettes, brochures, flyer, affichage, outils de communication interne, relais médiatiques...).

#### • Le respect de la réglementation des activités artistiques

L'établissement de santé s'engage à respecter la réglementation en vigueur, notamment celle relative à l'emploi artistique. Il veille par ailleurs aux formes opératoires des projets (convention de partenariat, prestation de service, contrat de cession, contrat d'engagement, droits d'auteur ...).